

Tonnerre, le 06 septembre 2016

Mes chers amis et collègues, Mesdames, Messieurs,

J'ai présenté, à Monsieur le préfet, le vendredi 2 septembre, ma démission du mandat de président de la Communauté de Communes.

Cette décision, mûrement réfléchie, procède d'un choix personnel que les plus proches d'entre vous comprendront.

Ce départ n'est qu'une étape parmi tant d'autres dans la vie d'une collectivité mais il peut néanmoins permettre de dépasser les clivages stériles qui nous opposent encore, car les défis qui restent à affronter sont immenses et déterminants pour l'avenir de notre territoire.

Pour y parvenir, il est toujours utile, je crois, de laisser nos ambitions et nos divergences personnelles en retrait pour servir et promouvoir sans restriction l'intérêt général.

Au regard des circonstances présentes, je souhaite d'abord adresser mes plus vifs et mes plus sincères remerciements à tous nos délégués.

La confiance témoignée et renouvelée durant toutes ces années me touche profondément et j'espère en avoir été digne dans l'exercice de ce mandat.

Je veux également remercier l'ensemble des membres du comité exécutif, pour leur implication dans le pilotage de notre organisation.

Depuis 2014, le transfert, abouti, de la compétence scolaire constitue assurément un levier essentiel d'attractivité pour Le Tonnerrois en Bourgogne. Les démarches engagées en matière d'implantations économiques et de développement du numérique, bien que contestées, servent indéniablement notre territoire et s'avèrent indispensables à son évolution. La mise aux normes des installations et la modernisation continue de la collecte et du traitement des déchets, dans un contexte pourtant hostile, apparaissent véritablement remarquables. Enfin, toutes les actions initiées en faveur de la musique et de l'animation culturelle méritent d'être saluées, car elles sont toujours nécessaires et particulièrement courageuses.

Je tiens également à mettre en exergue le règlement du différend apparu dans le cadre de la liquidation du Syndicat Mixte du Pays Tonnerrois, dont les conclusions auront contribué à l'apaisement sans préjudice pour nos finances.

Je suis conscient, néanmoins, que l'ensemble de ces travaux n'auraient pas pu être conduits sans nos collaborateurs, quotidiennement mobilisés au service des élus et du public. Je les en remercie vivement.



Devenu président de la Communauté de Communes du Tonnerrois en 2008, j'ai connu une collectivité qui ne comptait alors à son siège que trois collaboratrices. Cela ne nous a pas empêchés, à l'époque, de conduire la création de la CCLTB et chacun, à son échelle, aura contribué à ce succès.

Je ne suis pas nostalgique de cette période, car nos besoins ont changé, et nous ne pouvons que nous réjouir de la transformation opérée et de nos recrutements récents. Je pense par exemple à Océane COLLIN, qui fait l'unanimité tant par ses compétences que par son dynamisme, ou à Mathieu PASQUET, notre directeur général des services, qui a su anticiper et accompagner ces mutations rapides grâce à son apport technique et managérial.

Je n'oublie pas non plus, naturellement, d'associer à ces félicitations l'ensemble de nos collaborateurs parfois moins exposés, mais dont j'ai pu apprécier toutes les qualités.

Et cela n'est très certainement qu'un début, car d'autres évolutions s'imposeront à nous. Aussi, je sais que l'élu(e) qui me succèdera pourra continuer de s'appuyer sur chacun d'entre vous.

Je vous assure, toutes et tous, de mon profond respect et m'engage, bien entendu, à rester à votre disposition et à votre écoute si vous estimez que ma contribution peut être utile.

Bien à vous,

Maurice PIANON